

N° : DE/44/5.1/06.07.2020-4

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	1
Présents	46	Absents non représentés :	0
VOTANTS			47

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 6 juillet 2020, après convocation légale reçue le 30 juin 2020, sous la présidence de M. Christian GROS.

Etaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Mme BLANC-TESTE Carine, Mme Nadège BOISSIN, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, M. Dominique DESFOUR, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Sandy GEIGER, Mme Nathalie GIBERT KANTE, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Marc MOSSE, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Christelle PEPIN, M. Michel PERRAND, M. Raymond PETIT, Mme Valérie PEYRACHE, M. Bernard RIGEADE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES, M. Jérôme VIAU.

Etait Absent représenté :

M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS)

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Aurélie VERNHES** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Election du 2^{ème} Vice-Président

Le Président, après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122-5, L2122-7 L2122-8, a invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du 2^{ème} Vice-président. Chaque conseiller de la Communauté de Communes a remis fermé au président son bulletin de vote inscrit sur papier blanc.

Le Conseil Communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 septembre 2019 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-2484 00293-20200706-06 072020_04

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

DÉCIDE

De proclamer Monsieur Didier CARLE, conseiller communautaire, élu 2^{ème} vice-président et le déclare installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
(VAUCLUSE)

COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

**PROCES-VERBAL du Conseil Communautaire
« Les Sorgues du Comtat »**

Séance du 6 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le 6 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes s'est réuni en séance publique, Salle du Château d'Eau à Monteux, sur convocation parvenue aux élus, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le 30 juin 2020, séance ouverte à 18 h 30.

Etaients présents :

M. Jean BERARD
M. Didier CARLE
M. Christian GROS
M. Thierry LAGNEAU
M. Michel TERRISSE
M. David BELLUCCI
M. Fulgencio BERNAL
Mme Carine BLANC-TESTE
Mme Nadège BOISSIN
Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ
Mme Cindy CLOP
M. Laurent COMTAT
Mme Patricia COURTIER
M. Patrice DE CAMARET
M. Dominique DESFOUR
Mme Aurélie DEVEZE
Mme Jacqueline DEVOS
Mme Evelyne ESPENON
Mme Sylviane FERRARO
M. Cyrille GAILLARD
Mme Sandy GEIGER
Mme Nathalie GIBERT KANTÉ
Mme Chantal GONNET-OLIVI

Mme Florence GUILLAUME
M. Mario HARELLE
M. Robert IGOULEN
M. Stéphane MICHEL
Mme Annie MILLET
M. Samuel MONTGERMONT
M. Marc MOSSÉ
M. Christophe MOURGEON
M. Michel MUS
Mme Patricia NICOLAS
Mme Christelle PEPIN **arrivée au point 4**
M. Michel PERRAND
M. Raymond PETIT
Mme Valérie PEYRACHE
M. Bernard RIGEADE
M. Christian RIOU
Mme Emmanuelle ROCA
M. Serge SOLER
Mme Sylviane VERGIER
Mme Aurélie VERNHES
M. Gêrôme VIAU

Dêlégués de la Communauté de Communes,
« Les Sorgues du Comtat ».

Etait Absent représenté :

M. Joêl SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS).

Etait Absente non représentée :

Mme Christelle PEPIN (arrivée au point 4)

Soit

Points 1 à 3 : 45 présents – 1 représenté – 1 absent non représenté pour 47 membres en exercice.

Point 4 : 46 présents – 1 représenté pour 47 membres en exercice.

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Christian GROS, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

2. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Aurélie VERNHES a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

3. ELECTION DU PRESIDENT

3.1 Présidence de l'assemblée

Christian GROS, le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (article L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quarante-cinq conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

3.2 Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné un assesseur : Madame Cindy CLOP

3.3 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a voté. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la communauté de communes. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne prévue à cet effet. L'ensemble des conseillers ont pris part au vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe clos jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

3.4 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-six
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : deux
- d. Nombre de votes blancs : un
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-trois
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GROS Christian	43	Quarante-trois

3.5 Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Christian GROS a été proclamé président et a été immédiatement installé.

4. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de Monsieur Christian GROS élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la communauté de communes Les Sorgues du Comtat doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit quatorze vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).

Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents.

Il propose de fixer le nombre de vice-présidents à 14. Le conseil communautaire, Monsieur Christian GROS, entendu et après en avoir délibéré, par 46 voix pour et 1 abstention (M. Patrice DE CAMARET) fixe le nombre de vice- présidents à 14.

4.1. Election du premier vice-président

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : deux
- d. Nombre de votes blancs : trois
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-deux
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LAGNEAU Thierry	42	Quarante-deux

4.1.2 Proclamation de l'élection du premier vice-président

Monsieur Thierry LAGNEAU a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

4.2. Election du deuxième vice-président

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : zéro
- d. Nombre de votes blancs : un
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-six
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CARLE Didier	46	Quarante-six

4.2.2 Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Monsieur Didier CARLE a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

4.3. Election du troisième vice-président

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : deux
- d. Nombre de votes blancs : quatre
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-et-un
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERARD Jean	41	Quarante-et-un

4.3.2 Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Monsieur Jean BERARD a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

4.4. Election du quatrième vice-président

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : zéro
- d. Nombre de votes blancs : quatre
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-trois
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TERRISSE Michel	43	Quarante-trois

4.4.2 Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Monsieur Michel TERRISSE a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

4.5. Election du cinquième vice-président

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : zéro
- d. Nombre de votes blancs : quatre
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-trois
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GARCIA Stéphane	43	Quarante-trois

4.5.2 Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Monsieur Stéphane GARCIA a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

4.6. Election du sixième vice-président

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : un
- d. Nombre de votes blancs : sept
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : trente-neuf
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MUS Michel	39	Trente-neuf

4.6.2 Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Monsieur Michel MUS a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

4.7. Election du septième vice-président

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : zéro
- d. Nombre de votes blancs : trois
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-quatre
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COMTAT Laurent	44	Quarante-quatre

4.7.2 Proclamation de l'élection du septième vice-président

Monsieur Laurent COMTAT a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

4.8. Election du huitième vice-président

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : un
- d. Nombre de votes blancs : cinq
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-et-un
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PERRAND Michel	41	Quarante-et-un

4.8.2 Proclamation de l'élection du huitième vice-président

Monsieur Michel PERRAND a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

4.9. Election du neuvième vice-président

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : un
- d. Nombre de votes blancs : trois
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-trois
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MOSSÉ Marc	43	Quarante-trois

4.9.2 Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

Monsieur Marc MOSSÉ a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

4.10. Election du dixième vice-président

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : zéro
- d. Nombre de votes blancs : quatre
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-trois
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FERRARO Sylviane	43	Quarante-trois

4.10.2 Proclamation de l'élection du dixième vice-président

Madame Sylviane FERRARO a été proclamée dixième vice-présidente et immédiatement installée.

4.11. Election du onzième vice-président

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : trois
- d. Nombre de votes blancs : cinq
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : trente-neuf
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLANC-TESTE Carine	39	Trente-neuf

4.11.2 Proclamation de l'élection du onzième vice-président

Madame Carine BLANC-TESTE a été proclamée onzième vice-présidente et immédiatement installée.

4.12. Election du douzième vice-président

4.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : un
- d. Nombre de votes blancs : trois
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante-trois
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERNAL Fulgencio	43	Quarante-trois

4.12.2 Proclamation de l'élection du douzième vice-président

Monsieur Fulgencio BERNAL a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

4.13. Election du treizième vice-président

4.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : trois
- d. Nombre de votes blancs : quatre
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : quarante
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GAILLARD Cyrille	40	Quarante

4.13.2 Proclamation de l'élection du treizième vice-président

Monsieur Cyrille GAILLARD a été proclamé treizième vice-président et immédiatement installé.

4.14. Election du quatorzième vice-président

4.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : quarante-sept
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : trois
- d. Nombre de votes blancs : quatre
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : trente-huit
- f. Majorité absolue : vingt-quatre

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MONTGERMONT Samuel	38	Trente-huit

4.14.2 Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Monsieur Samuel MONTGERMONT a été proclamé quatorzième vice-président et immédiatement installé.

Proclamation des résultats :

Sont proclamés en qualité de :




- Président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Christian GROS
- Premier vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Thierry LAGNEAU
- Deuxième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Didier CARLE
- Troisième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Jean BERARD
- Quatrième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Michel TERRISSE
- Cinquième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Stéphane GARCIA
- Sixième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Michel MUS
- Septième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Laurent COMTAT
- Huitième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Michel PERRAND
- Neuvième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :

Monsieur Marc MOSSÉ

- Dixième vice-présidente de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Madame Sylviane FERRARO
- Onzième vice-présidente de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Madame Carine BLANC-TESTE
- Douzième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Fulgencio BERNAL
- Treizième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Cyrille GAILLARD
- Quatorzième vice-président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat :
Monsieur Samuel MONTGERMONT

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 06 juillet 2020 à ~~vingt~~..... heures..~~quarante~~ minutes, en double exemplaire, est signé par les membres du bureau et par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents ou représentés, de leurs suppléants.

	Nom Prénom	Emargement
Le doyen d'âge du Conseil Communautaire	GROS Christian	
L'assesseur	Cindy CLO	
Le Secrétaire	Aurélien Venhes	
Le Président de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat	GROS Christian .	